

PRÉFET DE LA DRÔME

AVIS AU PUBLIC

SOCIÉTÉ DUC LOGISTIQUE SUR LA COMMUNE DE SAVASSE

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS COMMUNIQUE :

LA SOCIÉTÉ DUC LOGISTIQUE A FORMULÉ UNE DEMANDE D'ENREGISTREMENT EN VUE DE CRÉER ET D'EXPLOITER UN ENTREPÔT LOGISTIQUE SUR LA COMMUNE DE SAVASSE (26740) HAMEAU DE L'HOMME D'ARMES (ACTIVITÉ VISÉE PAR LA RUBRIQUE 1510 DE LA NOMENCLATURE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT).

CETTE DEMANDE D'ENREGISTREMENT SERA SOUMISE À UNE CONSULTATION DU PUBLIC D'UNE DURÉE DE QUATRE SEMAINES, DU LUNDI 9 JUILLET 2018 AU VENDREDI 3 AOÛT 2018 INCLUS.

PENDANT CE DÉLAI, TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE POURRA PRENDRE CONNAISSANCE DU DOSSIER À LA MAIRIE DE SAVASSE, AUX JOURS ET HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU LUNDI AU JEUDI DE 8 H 30 À 12 H 30 ET LE VENDREDI DE 8 H 30 À 15 H 30

LES OBSERVATIONS FORMULÉES DEVRONT ÊTRE CONSIGNÉES SUR LE REGISTRE OUVERT À CET EFFET EN MAIRIE DE SAVASSE OU ÊTRE ANNEXÉES À CE REGISTRE, SI ELLES SONT REMISES PAR ÉCRIT. ELLES POURRONT ÉGALEMENT ÊTRE ADRESSÉES PAR COURRIER À LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS – SERVICE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – 33 AVENUE DE ROMANS – BP 96 – 26 904 VALENCE CEDEX 9 OU PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE À L'ADRESSE SUIVANTE : DDPP@DROME.GOUV.FR

LE PRÉSENT AVIS SERA AFFICHÉ DEUX SEMAINES AU MOINS AVANT L'OUVERTURE DE LA CONSULTATION AU PUBLIC ET PENDANT LA DURÉE DE CELLE-CI, EN MAIRIE DE :
MONTELIMAR, ROCHEMAURE ET MEYSSE.

L'AUTORITÉ COMPÉTENTE POUR STATUER SUR LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT EST LE PRÉFET DE LA DRÔME ET LA DÉCISION SUSCEPTIBLE D'INTERVENIR À L'ISSUE DE LA PROCÉDURE EST UN ENREGISTREMENT ASSORTI DE PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES ÉVENTUELLEMENT COMPLÉTÉES PAR DES PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES OU UN REFUS.